



Orange prend acte de la décision du Tribunal Correctionnel de Paris

Orange prend acte du jugement rendu ce jour à son endroit. Comme annoncé, Orange ne fera pas appel de cette décision.

Indépendamment de cette décision, le Groupe rappelle qu'il avait décidé en juillet 2019 de créer une commission d'indemnisation de préjudices individuels, dont la mise en œuvre a fait l'objet d'échanges avec les Organisations Syndicales.

Le Comité de suivi et de réparation, mis en place le 1er octobre dernier, examine déjà les premières demandes individuelles transmises par des personnes physiques, présentes dans l'entreprise entre 2007 et 2010, et leurs ayants droit. Il est chargé de trouver des solutions amiables et transactionnelles permettant d'éviter des démarches contentieuses longues, coûteuses et socialement douloureuses pour les personnes concernées.

Orange a su se transformer et déployer un ensemble de dispositions, sans précédent dans les grandes entreprises françaises, qui visent à prévenir la souffrance au travail et les risques psychosociaux. En particulier, près d'une quinzaine d'accords sociaux ont été signés ces dernières années et plus de 1 000 salariés travaillent, en proximité des salariés, sur la prévention des risques psychosociaux. Loin d'être figé, le modèle social d'Orange s'enrichit chaque année de nouvelles avancées et de nouveaux accords. Le Groupe poursuit sa politique de renforcement du lien social dans l'entreprise au travers notamment d'un dialogue constructif et continu avec les Organisations Syndicales, et dans une optique d'amélioration permanente de ses dispositifs de prévention.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 148 000 salariés au 30 septembre 2019, dont 88 000 en France. Le Groupe servait 268 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2019, dont 209 millions de clients mobile et 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Jean-Bernard Orsoni ; jeanbernard.orsoni@orange.com

Tom Wright ; tom.wright@orange.com